



Cellule d'animation sur les milieux aquatiques et la biodiversité (Camab)

Journée technique : Remise en talweg

Le 12 juin 2023 à Bourg Blanc

Cette journée était proposée par la Cellule d'animation sur les milieux aquatiques et la Biodiversité (Camab) du Conseil départemental du Finistère en partenariat avec la fédération départementale de la pêche et le Forum des Marais Atlantiques, avec la participation de différents intervenants.

Cette journée a réuni 22 personnes. La liste des participants se trouve en annexe.

Les éléments ci-dessous reprennent les principaux échanges de la journée. Les diaporamas sont téléchargeables sur le site camab.fr.

Contexte :

De nombreux cours d'eau, notamment en tête de bassin versant, ont été déplacés de leur talweg pour assurer des usages parfois anciens (biefs de moulins, irrigation de prairies...). Ce faisant, ils ont pu perdre de leur fonctionnalité, notamment par rapport aux relations avec la nappe alluviale. Même si leur faciès se retrouve proche d'un faciès naturel, la remise dans le talweg apparaît comme une technique de restauration « complète » et pérenne pour ces cours d'eau. Elle nécessite cependant un certain nombre de préconisations techniques tant au niveau de sa mise en œuvre que dans le suivi des opérations.

Objectifs de la journée :

- Accompagner les techniciens dans la prise en compte des éléments techniques pertinents et des outils de suivi pour la remise dans le talweg des cours d'eau
- Mettre en commun les connaissances des techniciens pour élaborer un projet de renaturation d'un cours d'eau en contexte de tête de bassin versant

Déroulement de la journée :

9h00 Café et accueil des participants

9h30-10h30 retours d'expériences départementaux

- Clément Le Jeune (SEBL)
- Gwenola Le Men (SBE)

10h30 – 11h30 Interventions de Mikaël Le Bihan (OFB)

11h30 – 12h00 Présentation des enjeux du bassin versant de l'Ascoët – Ronan Allain (CCPA)

Repas

13h30 / 17h00 Sortie sur le terrain

Retour sur les échanges

1- Retours d'expériences départementaux

Remise dans le talweg du ruisseau de Kernilis – Clément Le Jeune (SEBL)

Contexte du projet :

- Travaux de remembrement dans les années 80, cours d'eau perché en haut de champ, lit rectiligne et incisé, peu d'habitats (radier permanent), cours d'eau recouvert de ronce
- Parcelle communale
- Enjeux écologiques, sociaux (attente des habitants) et économiques (production d'eau potable)
- 450 m de cours d'eau existants, présence d'une petite zone de lagune.

Clément insiste par rapport :

- Importance des mesures de référence amont/aval par rapport au secteur à restaurer
- Sous calibrage volontaire du lit pour une évolution naturelle du gabarit. Pas fait de « surméandrage ». Pas d'apport de granulats.
- Sensibilisation et information locale : chantier vitrine

En réponse aux différentes questions, Clément précise que :

- Il n'a pas été fait de terrassement variable du lit du nouveau tracé mais une hauteur moyenne sur l'ensemble du linéaire
- Les travaux ont été faits de l'aval vers l'amont et les déblais déposés à proximité du chantier pour être repris afin de remblayer l'ancien lit. Cela évite la circulation de camions et tout a été fait avec la pelleteuse.

Concernant ce projet, Mikaël Le Bihan (OFB) précise que :

- Le développement algal constaté est lié au caractère pionnier de ce milieu qui se retrouve en excédent de nutriment. La mise en place d'une ripisylve peut amoindrir ce phénomène naturel
- Si un doute subsiste quant à la dynamique de restauration du cours d'eau, il est important de préformer le lit avec une alternance radier/mouille. Voire à compléter avec une recharge en point pour marquer encore plus les radiers.

Restauration de la continuité écologique du cours d'eau « An dour Kamm » à Saint Sauveur – Gwenola Le Men (SBE)

Contexte du projet :

- suppression d'un ouvrage avec remplacement par un pont cadre et remise dans le talweg en amont (ruisseau de Dour Kamm).

Gwenola présente ce projet qui a été une opportunité suite à des échanges avec la commune de Loc Eguiner. Elle insiste sur l'importance du relais « technicien/ne de rivières ».

Elle indique que la remise dans le talweg a permis de replacer le cours d'eau à une cote plus naturelle et d'adapter la mise en place du pont cadre.

Elle précise que ce type de travaux, sur une propriété autre que celle du Syndicat, pose la question de la rétrocession du nouvel aménagement réalisé.

2- Recommandations techniques pour la remise en talweg – Mikael Le Bihan (OFB)

Il rappelle l'origine du mot talweg : le chemin de la vallée.

Principe : replacer le cours d'eau dans le fond de vallée pour le reconnecter à son espace de fonctionnement.

Lors de son intervention, il insiste sur les points suivants :

- La remise dans le talweg doit être appréhendée comme une action de reconnexion du cours d'eau à un espace de fonctionnalité (biologique, relation nappe/cours d'eau...). C'est donc avant tout une opération multi-techniques.
- Eviter absolument le surcreusement et une homogénéité du lit du cours d'eau. S'il y a du surcreusement, un apport de matériaux non drainants pour éviter les infiltrations et la mise en intermittence du nouveau lit.
- En Bretagne, pour les Rangs 1, la profondeur moyenne est de 0,22 m et la largeur moyenne de 1,35 m.
- La mise ne place d'un lit emboîté permet un « affaissement » de la pente qui facilite la connexion avec la partie amont du secteur quand le cours d'eau a été recalibré.
- La possibilité de débordement est essentielle pour la reconstitution d'une ripisylve. D'où encore une vigilance particulière quant au surcreusement.
- La récupération des matériaux issus du lit à restaurer est importante car ils constituent un booster naturel quand ils sont remis dans le lit restauré (présence d'un film bactérien, de champignons...).

3- Retour de la visite de terrain

Le projet a fait l'objet d'une présentation en salle puis d'une visite sur site (voir documents joints).

Il ressort de la visite de terrain que :

- La remise « coûte que coûte » dans le talweg n'est peut-être pas la solution adaptée à des cours d'eau de Rang 0. Surtout si on envisage les travaux par le prisme d'un objectif « Qualité de l'eau ».
- Plus on remonte vers les sources, moins les cours d'eau sont chenalisés. Il est alors intéressant d'augmenter le temps de résidence de l'eau.
- Il est essentiel de déconnecter les écoulements et drains latéraux qui viennent dans la zone concernée : Rang 0 = fermer tout ce qui draine ; Rang 1 = recréer un chenal non perturbé par des écoulements latéraux.
- La technique des « bouchons » (voir fiche technique OFB) peut être une solution pertinente.

Annexe 1 - Liste des participants

NOM	Prénom	Structure
ALLAIN	Ronan	CC Pays des Abers
OLLIVIER	Youen	Syndicat Mixte de l'Horn
DODIER	Dany	Syndicat mixte de l'Horn
GUICHARD	Samuel	OUESCO
LE BIHAN	Mikaël	OFB DR Bretagne
LE GOFF	Sébastien	Morlaix Communauté
LARHANTEC	Yann	Morlaix Communauté
QUINOT	Sébastien	Morlaix Communauté
LE DEZ	Julien	Sivalodet
LE MEN	Gwenola	Syndicat de bassin de l'Elorn
LEJEUNE	Clément	Syndicat des eaux du Bas Léon
VISOMBLAIN	Guillaume	Syndicat des eaux du Bas Léon
BOICHARD	Sylvestre	EPAGA
LAOUENAN	Lucas	EPAGA
GILDAS	Martin	Brest Métropole
GAILLERE	Géraldine	CCPF
BERNARD	Katell	CCPF
POSTEL	Marie-Cléa	Quimperlé Co
ALARY	Sandrine	CD29 - Camab
AUGIER	Alix	Forum des Marais Atlantiques - Camab
BOURRE	Nicolas	FDPPMA29 - Camab
LOHEAC	Bertrand	Fédération de pêche du Finistère -Camab

Annexe 2 : Carte du site à restaurer sur le bassin versant de l'Ascoët

